



Certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade

Lettre d'engagement

Suite à l'obtention de la certification Démarche Qualité Eaux de Baignade le 4 août 2009 et considérant que la qualité des trois sites de baignade de la Ville de Perros-Guirec satisfait aux critères d'éligibilité du référentiel de certification,

Je soussigné, Erven LEON, Maire de Perros-Guirec, engage la Ville, pour la huitième année consécutive, dans la démarche de certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade.

La saison 2016 s'oriente vers une consolidation et une évolution du système mis en place. Cette stratégie garantit aux baigneurs une information en temps réel permettant de détecter les sources de pollution, en amont.

Au travers de ce système de gestion, associé à une volonté d'amélioration continue de l'information du public et de valorisation de la certification, notre collectivité garantie la sécurité sanitaire des baigneurs qui attire les touristes sur nos plages.

Le système de gestion s'appuiera sur un fonctionnement déjà éprouvé et la municipalité mettra tout en œuvre pour que le pavillon de la certification Démarche Qualité Eaux de Baignade rayonne une fois de plus sur les trois plages.

Fait pour valoir ce que de droit

A Perros-Guirec, le 8 juin 2016.

Erven LEON
Maire de Perros-Guirec
Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté
Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.